

Recherches sociographiques



Jean de LAPLANTE, *Les parcs de Montréal : des origines à nos jours*

Annick Germain

Volume 32, numéro 1, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056602ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056602ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Germain, A. (1991). Compte rendu de [Jean de LAPLANTE, *Les parcs de Montréal : des origines à nos jours*]. *Recherches sociographiques*, 32(1), 136–138. <https://doi.org/10.7202/056602ar>

avait ses réseaux, son territoire, ses fidèles. Autre question plus saisissante encore : où vont les communautés aujourd'hui ? leur vieillissement est-il le présage de leur fusion, puis de leur extinction ? Les chiffres n'interdisent pas de poser la question, bien qu'une résurgence ne soit jamais à exclure. Ce livre pousse à la réflexion, à la compréhension, au questionnement : c'est plus qu'un livre d'histoire.

Guy LAPERRIÈRE

*Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.*

Jean DE LAPLANTE, *Les parcs de Montréal : des origines à nos jours*, Montréal, Méridien, 1990, 255 p. (« Histoire urbaine ».)

Le livre de Jean de Laplante est à la fois beaucoup plus et beaucoup moins qu'une simple histoire des parcs de Montréal. Ce n'est pas l'œuvre d'un historien professionnel. On n'y trouvera aucune référence bibliographique, aucun inventaire des sources, aucune méthodologie sophistiquée ni — horreur — aucune problématique. C'est pourtant un travail précieux qui vient combler une lacune de notre historiographie, et surtout qui a l'immense mérite de resituer la petite histoire de nos parcs dans une perspective plus large, celle de l'évolution de l'aménagement des espaces publics en général, à l'exception des rues et des « places » intérieures. Les parcs, les squares, les places, les terrains de jeu, les installations récréatives et sportives, etc., sont en effet des lieux dont les histoires sont indissociables puisque leurs vocations s'entremêlent au gré des périodes historiques.

Ces vocations à l'occasion fusionnées font d'ailleurs régulièrement l'objet de controverses. Un parc doit-il être avant tout un espace de verdure ou un lieu de récréation ? Tout au long de l'histoire, les fonctions conférées aux parcs ont répondu à des conceptions dont l'auteur montre bien le caractère extrêmement changeant. Quant à lui, il ne fait pas mystère des siennes. Dès l'introduction, il livre en effet ce qui constitue au fond sa thèse majeure : depuis un demi-siècle, on a « tragiquement » confondu espace vert et espace récréatif ou sportif. Les récentes polémiques sur la mise en valeur du mont Royal nous rappellent l'actualité de ce point de vue.

C'est que, nous l'avons dit, de Laplante n'est pas un historien patenté pratiquant la mise à distance de son objet. Bien au contraire, il a vécu cette « tragique confusion » de l'intérieur, puisqu'il a travaillé au service des Parcs de la Ville dès les années 1950. Et comme souvent les témoins de longue date, il se montre critique à l'égard du passé récent. Il éprouve manifestement plus de plaisir à remonter à la fondation de Montréal pour retracer ce qu'il appelle l'étape primitive, celle des places publiques. Ce retour aux origines est riche d'enseignements.

Avant 1840, point de parcs ou de jardins publics. La vieille ville fortifiée ne compte que deux places, en plus des jardins appartenant aux ordres religieux : la place d'Armes et la place Royale, lieux polyvalents où les citoyens peuvent tout aussi bien fréquenter les marchés qu'examiner les criminels mis au pilori. Le démantèlement des remparts suscite l'ouverture d'« espaces de dégagement ». Il semble qu'on ait adopté assez tôt l'esplanade du Champ-de-

Mars comme « lieu de promenade et de délassement », donc comme parc public avant la lettre. Plusieurs emplacements sont d'ailleurs offerts à la municipalité et resteront longtemps des aires libres avant de devenir véritablement des places structurées et plantées. Leur don était probablement rattaché à des projets de lotissement et de construction exigeant la formation d'ensembles de rues dont certaines, nous dit l'auteur, pouvaient se terminer par une place. Ce type de lieu public naît donc comme élément d'une stratégie de valorisation foncière.

De 1840 à 1870, on va se mettre à meubler les places et à y ouvrir des jardins, qu'on va appeler « squares ». La verdure a maintenant droit de cité dans les places dites publiques, c'est-à-dire accessibles à tous. À partir de 1870, en plus de multiplier les squares (il en existe 24 en 1900), on songe à aménager trois grands parcs : le premier, le mont Royal, deviendra une réserve verte pour la classe aisée anglophone, tandis que l'île Sainte-Hélène aura pour destin d'être un parc de divertissement populaire pour l'est de la ville. Quant au troisième, le parc Logan (futur parc Lafontaine), le gouvernement fédéral exigera son aménagement en échange de sa location.

Pour une ville de moins de 100 000 âmes, ce n'est pas si mal ! Mais n'oublions pas qu'à la même époque, dans une autre ville (passablement plus grande toutefois), on aménageait un remarquable « système d'espaces verdoyants » qui représente, encore aujourd'hui, 80 % de sa superficie verte. C'était à Paris ; le baron Haussmann et son ingénieur Alphand étaient passés par là... À Montréal, il faudra attendre le début de ce siècle pour qu'une autorité unique se charge des parcs et des squares.

L'aube du XX^e siècle est aussi le théâtre d'innovations dans la planification des parcs : les patinoires, objets de nombreuses pétitions dans les milieux canadiens-français, puis les terrains de jeu tant réclamés par la Ladies' Parks and Playgrounds Association. Un peu plus tard viendra la constitution de réserves pour parcs de quartier. Dans tous les cas, la demande sociale joue un rôle capital dans l'orientation de la planification de ce qu'on appelle aujourd'hui les espaces libres. Les Montréalais expriment très tôt leurs besoins et leurs revendications. En fait, dès le commencement, au moment où sont aménagés les premiers marchés publics, les citoyens sont un élément moteur de l'histoire des lieux publics. Mais cette histoire évolue aussi sous l'impulsion d'un autre acteur bien connu de l'auteur : la bureaucratie. Le lecteur pourrait sans doute se passer de certains épisodes anecdotiques relatant des chicanes de fonctionnaires : la lecture du livre en serait plus agréable. Si la curiosité historique a des exigences, il arrive que le lecteur n'en ait cure. Et puis, où finit l'histoire ? où commence le ragot ?

L'aménagement des parcs porta longtemps la griffe des ingénieurs qui en avaient la charge. À l'occasion, de grandes figures en ont orienté le cours. Citons les noms de Émile Bernardet, surintendant des parcs de 1910 à la Seconde Guerre mondiale, et de Claude Robillard (1953-1961). Sous l'égide du premier, les parcs « s'équipent ». On y construit chalets, terrains de jeu avec appareils, patinoires pour l'hiver et terrains de sport pour l'été. On inaugure aussi le Jardin botanique.

Avant l'arrivée du second, un événement vient bouleverser la planification des parcs : la création du service d'Urbanisme, en 1941. L'idée de repenser le tissu urbain, de revoir de façon systématique l'utilisation du sol, de planifier à l'échelle de la ville va tranquillement faire son chemin. Dans le domaine des espaces verts, on constituera des réserves foncières dans toutes les zones non construites de Montréal en privilégiant les unités de voisinage (notion bien à la mode de l'époque), sans toutefois tenir compte de leurs caractéristiques sociologiques. Le plan définitif des espaces dits libres ne paraîtra pas avant 1954. Ce terme ambigu amène l'auteur à

penser que primait en fait une «préoccupation de dégagement que l'on couplait par la suite à parc et terrain de jeu, comme en 1910». (P. 115.)

Durant les années 1950, l'aménagement des parcs est dominé par l'école américaine d'architecture du paysage, qu'animent une conception communautaire de la récréation et le souci de normaliser la répartition des installations de loisirs. Mais il reste aussi sous l'emprise des ingénieurs que la hantise des problèmes d'entretien rend peu sympathiques à la cause du verdissement des espaces publics. L'ère est plutôt aux arénas et à l'équipement lourd du sport organisé.

Au début des années 1970, le service des Parcs est démantelé et, selon l'auteur, l'aménagement des parcs urbains sera de plus en plus soumis à des logiques exogènes, qu'il s'agisse de sports et de loisirs communautaires ou de mesures urbanistiques de revitalisation des quartiers anciens. À vrai dire, l'auteur s'étend peu sur l'histoire récente. Il n'en a manifestement pas beaucoup le goût. De Laplante est un nostalgique. C'est peut-être ce qui l'empêche de donner une véritable conclusion à son livre dont les derniers chapitres manquent singulièrement de souffle et ne rendent pas justice à ce qui se fait dans le domaine des espaces de verdure et du loisir depuis vingt ans.

Cet ouvrage, méritoirement illustré par son auteur, reste une chronique touffue, personnelle, descriptive, qui finit malheureusement par s'enfermer dans une vision administrative étriquée, faute de se nourrir d'une réflexion sérieuse sur les changements sociaux qui ont radicalement modifié les valeurs et les comportements depuis la Seconde Guerre mondiale. Le rapport à la nature, la conception du temps libre, la consommation de loisirs aussi bien que les attitudes tour à tour anti et pro-urbaines sont des éléments indispensables à la construction d'une authentique histoire des espaces publics. Le livre de Jean de Laplante apparaît donc comme un jalon documentaire fort utile que l'amateur de l'histoire de Montréal appréciera sans nul doute.

Annick GERMAIN

*Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.) — Urbanisation,
Université du Québec*
